



Assemblée générale

Distr. générale
28 février 2005

Cinquante-neuvième session
Point 12 de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 20 décembre 2004

[sans renvoi à une grande commission (A/59/L.48 et Add.1)]

59/210. Rapport du Comité des politiques de développement sur sa sixième session

L'Assemblée générale,

Rappelant la résolution 2004/67 du Conseil économique et social, en date du 5 novembre 2004, concernant le rapport du Comité des politiques de développement,

Ayant à l'esprit sa résolution 59/209 du 20 décembre 2004 relative à une stratégie de transition sans heurt pour les pays qui sortent de la catégorie des pays les moins avancés,

Prend note de la recommandation du Comité des politiques de développement tendant à retirer le Cap-Vert et les Maldives de la catégorie des pays les moins avancés¹.

*74^e séance plénière
20 décembre 2004*

¹ Documents officiels du Conseil économique et social, 2004, Supplément n° 13 (E/2004/33), chap. I, par. 1.